



SYNDICAT ADDUCTION EAU DE LA PAQUETTERIE

RAPPORT ANNUEL ASSAINISSEMENT 2023

Le RPQS (Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité des Services) est un document obligatoire prévue dans le Code Général des Collectivités Locales (Articles D2224 -1 à 5 – et annexes V& VI

Par ailleurs, L5211-39 indique : Le Président du SAE Paquetterie adresse chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre et au Président de chaque Communauté d'Agglomération, un rapport retraçant l'activité du syndicat accompagné du compte administratif de l'exercice arrêté par le comité syndical

Après présentation par le Président du SAE Paquetterie, le RPQS 2023 a été approuvé par le comité syndical le 12 septembre 2024

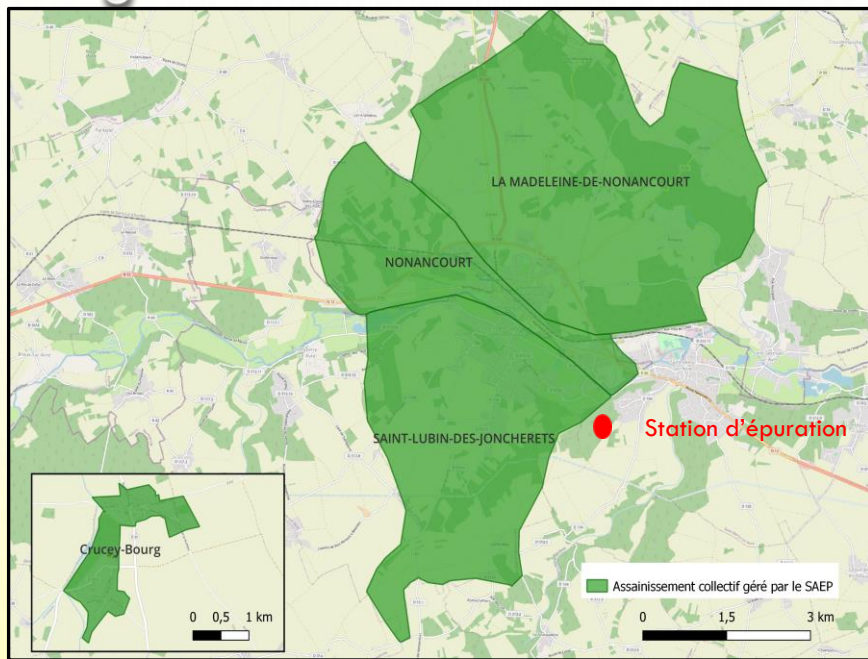
Sommaire :

I. Caractéristiques techniques du service assainissement	
1. Présentation du service	P. 4
2. La collecte des eaux usées	P. 5
3. Le traitement des eaux	P. 6 et 7
II. Tarifs	
1. Modalités de tarifications	P. 9
2. Prix de l'assainissement HT	P. 10
3. Factures d'eau type 120 m3	P. 11
III. Réseaux	
1. Nombre d'autorisations de déversements d'effluents	P. 13
2. Nombre de points de réseaux nécessitant des interventions fréquentes.....	P. 13
3. Taux moyen de renouvellement de réseaux d'eaux usées	P. 13
4. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale de réseaux	P. 14
IV. Collecte / Épuration / Boues	
1. Conformité de la collecte des effluents	P. 16
2. Indice de connaissance des rejets au milieu naturel	P. 16
3. Conformité des équipements d'épuration et performance des ouvrages/ directive ERU.....	P. 17
4. Conformité des performances des équipements d'épuration / Prescriptions acte individuel.....	P. 17
5. Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	P. 18
6. Taux de boues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation ...	P. 18
V. Abonnés	
1- Nombre d'abonnés / population desservie	P. 20
2- Nombre de débordements d'effluents chez les usagers	P. 21
3- Taux de réclamations	P. 21
VI Indicateurs financiers	
1. Volumes vendus / abandons de créances	P. 23
2. Recettes d'exploitation / épargne brute	P. 24
3. Encours et état de la dette	P. 25
4. Etat de la dette	P. 26
VII Investissements	
1. Montant des travaux engagés sur l'exercice et subventions perçues	P. 28
2. Le service assainissement en quelques chiffres	P. 29



I- CARACTÉRISTIQUES DU SERVICE ASSAINISSEMENT

1- Présentation du service d'Assainissement collectif



Le périmètre du service assainissement du Syndicat de la Paquetterie s'étend sur 4 communes :

- Nonancourt
- La Madeleine de Nonancourt
- Saint Lubin des Joncherets
- Et depuis le 01 janvier 2023, la commune de Crucey-Villages

Les quatre communes gérées sont sur le périmètre de l'Agglomération du Pays de Dreux.

La compétence assainissement appartient à l'agglomération qui délègue la gestion au syndicat par convention.

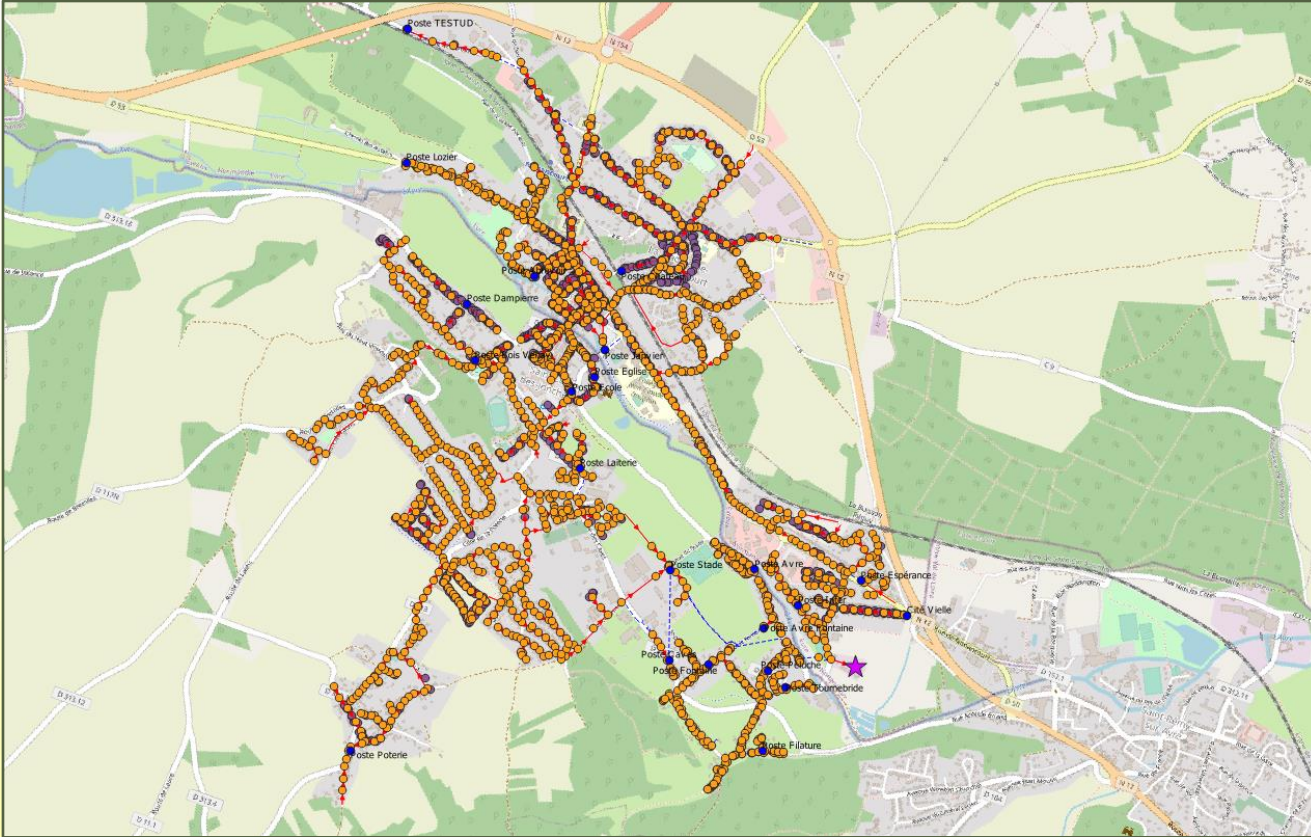
Les compétences liées au service sont :

- La collecte
- Le transport
- La dépollution

Le service technique (**3 agents**) :

- surveille et entretient la station d'épuration et les postes de relevage,
- répare et entretient le réseau,
- réalise les branchements neufs,
- est à la disposition des abonnés pour tous renseignements d'ordre technique,
- effectue les contrôles de conformité lors des mutations immobilières

2- La collecte des eaux usées



RESEAU DE COLLECTE

NONANCOURT

Réseau d'assainissement séparatif
Linéaire = 45 km

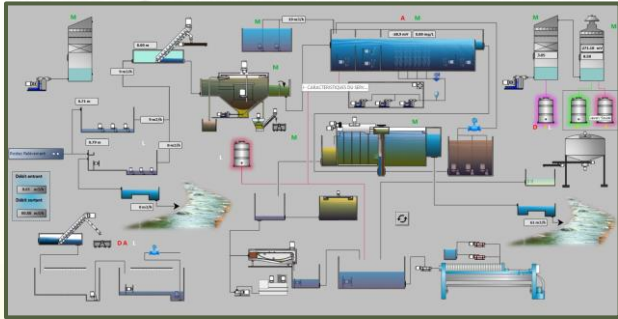
23 postes de relevage

CRUCEY-VILLAGES

Réseau d'assainissement séparatif
Linéaire = 4,2 km

1 poste de relevage

3- Le traitement des eaux usées



LA STATION D'EPURATION DE NONANCOURT

- **11 500 équivalents – habitants**
- **Filière eau : Boues activées**
 - **Filière boue : Boues pressées**
- **Exécutoire : L'Avre**

PRESCRIPTIONS DE REJETS

Paramètres	Norme de rejet	Moyenne annuelle réalisés
DBO5	18 mg/L	3,54 mg/L
DCO	90 mg/L	28,25 mg/L
MES	30 mg/L	3,25 mg/L
NTK	10 mg/L	5,71 mg/L
NGL	14 mg/L	6,52 mg/L
Ptot	1,6 mg/L	1,46 mg/L

VALORISATION DES BOUES

- **Epandage Agricole Contrôlé**
- **Boues épandues = 507 T**
- **Surface = 53,35 hectares**

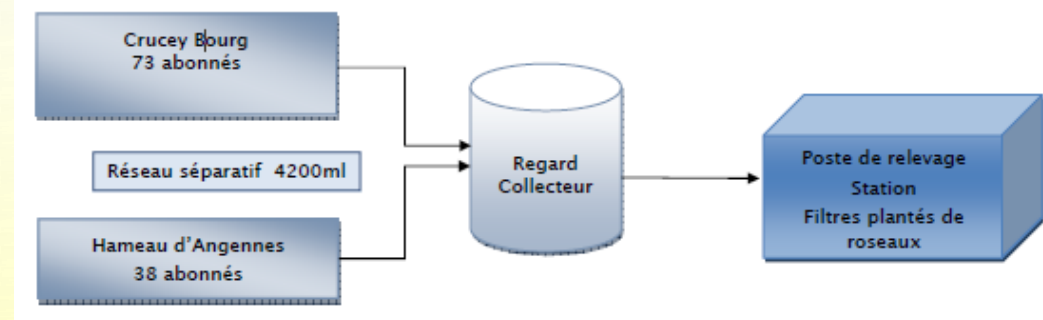


LA STATION D'EPURATION DE CRUCEY-VILLAGES

- 350 équivalents – habitants
- Type de traitement : Filtres plantés de roseaux
- Exécutoire : La Gervaine

PRESCRIPTIONS DE REJETS

Paramètres	Norme de rejet	Moyenne annuelle réalisés
DBO5	30 mg/L	5,63 mg/L
DCO	90 mg/L	50 mg/L
MES	30 mg/L	8,13 mg/L
NTK	20 mg/L	3,73 mg/L
NGL	40 mg/L	22,13 mg/L
Ptot	10 mg/L	7,48 mg/L



II- TARIFS

1- Modalités de tarifications

- **Type de tarification** : Facturation annuelle
- **Modalité d'évolution et de révision** : annuelle
- **Application de la révision** : 01 janvier de chaque année
- **Période de facturation** : 12 mois (Calcul au prorata)

Composition d'une facture :

(le SAE Paquetterie est assujetti à la TVA : 10 % en assainissement)

Rémunération du service :

- Une part fixe annuelle par unité de logement
- m³ d'eaux assainis

Organismes publics :

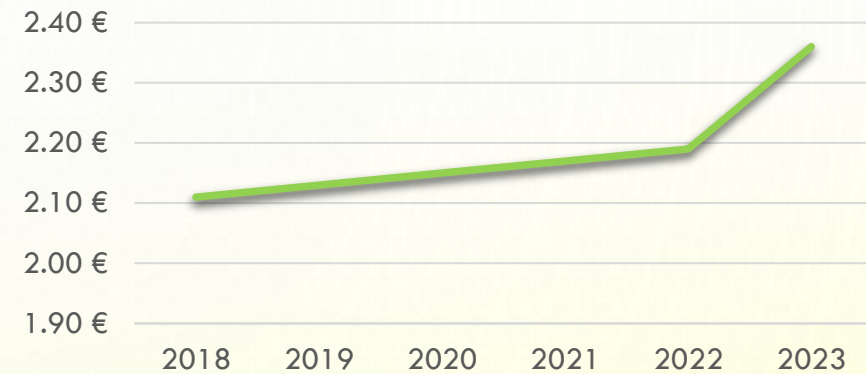
- Redevance modernisation des réseaux de collecte (1)

(1) La **redevance modernisation des réseaux de collecte** est due par toute personne soumise à la taxe d'assainissement public. Elle est calculée sur la base des volumes soumis à cette taxe (volumes d'eau consommés = volumes d'assainissement facturés). Son taux est unique dans le bassin Seine-Normandie car cette redevance correspond, dans son esprit, à une mutualisation au niveau du bassin des investissements nécessaires pour maintenir et améliorer le niveau de l'assainissement des eaux usées.

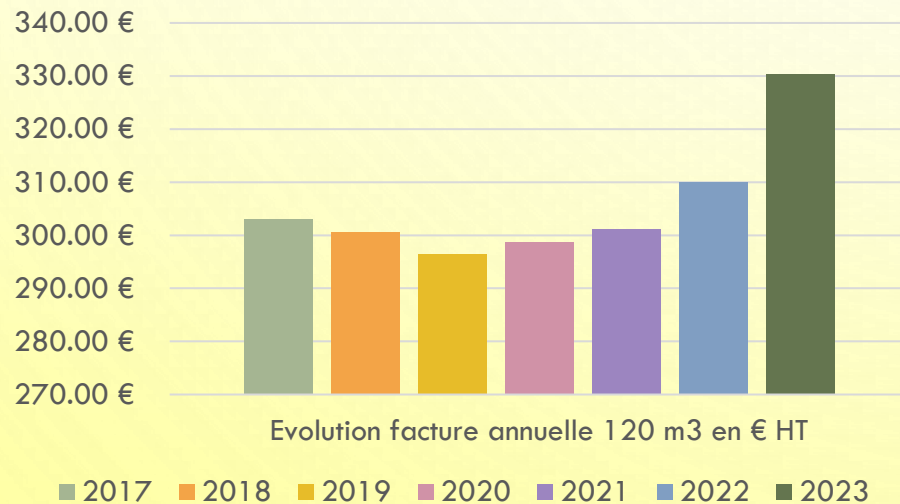
2- Prix de l'assainissement HT

	Tarifs 2023	Tarifs 2023 Crucey- Villages
Abonnement assainissement annuel	25,00 € / an	25,00 € / an
m ³ assainissement	2,36 € / m ³	2,00 € / m ³
Redevance réseau collecte	0,185 € / m ³	0,185 € / m ³

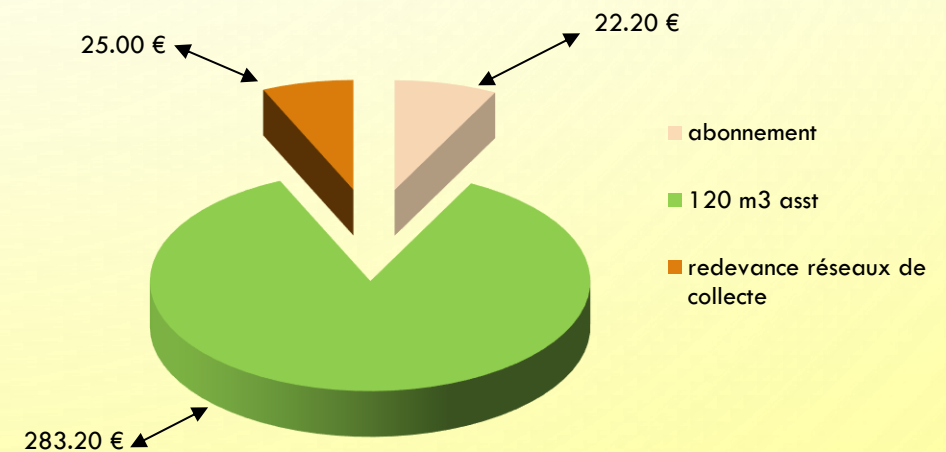
Evolution du prix du m³ d'assainissement



Evolution facture annuelle pour 120 m³ en HT



facture de 120 m³ d'assainissement tarifs HT 2023



3- Factures types calculées sur la base de 120 m3 d'assainissement

1- Facture type communes de :
La Madeleine de Nonancourt,
Nonancourt et
St Lubin des Joncherets

	Tarif 2023	Quantité	PU. HT	TVA 10%	Montant TTC
Part fixe Assainissement	25,00	1	25,00	2,50	27,50
Consommation assainissement	2,36 € / m3	120 m3	283,20	28,32	311,52
Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	0,185 € / m3	120 m3	22,22	2,22	24,44
TOTAL TTC FACTURE ANNUELLE			330,42 €	33,04 €	363,46 €

2- Facture type 120 m3 :
commune de
Crucey-Villages

	Tarif 2023	Quantité	PU. HT	TVA 10%	Montant TTC
Part fixe Assainissement	25,00	1	25,00	2,50	27,50
Consommation assainissement	2,00 € / m3	120 m3	240,00	24,00	264,00
Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	0,185 € / m3	120 m3	22,22	2,22	24,44
TOTAL TTC FACTURE ANNUELLE			287,22 €	28,72 €	315,94 €

III- RÉSEAUX

1- Nombre d'autorisations de déversements d'effluents d'établissements industriels

Nombre d'autorisations STEP Nonancourt	5
Nombre d'autorisations STEP Crucey-Villages	0

2- Nombre de points de réseaux nécessitant des interventions fréquentes

Nombre de points noirs	2
Km de réseaux	49.2 km
Fiabilité (nombre/100 km de réseaux)	4.1

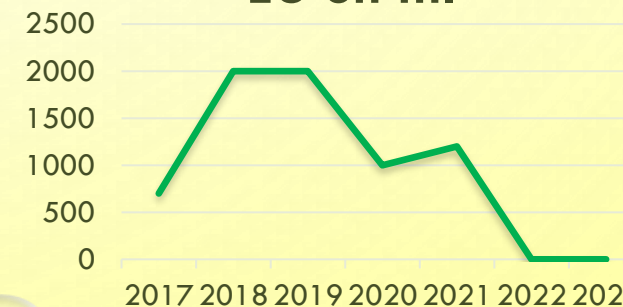
3- Taux moyen de renouvellement de réseaux d'eaux usées

Longueur de réseaux EU	49 200 ml
Linéaire renouvelé en 2023	0 ml

Taux de renouvellement de réseaux d'eaux usées en 2023 est de 0 %.

Le diagnostic de réseaux réalisé en 2023 a mis en évidence les tronçons de réseaux à réhabiliter. Un programme de travaux est lancé et débutera courant 2025.

Extension de réseaux EU en ml



4- Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

	Connaissance et gestion patrimoniale du réseau	Nombre de points Ou oui/non	Points obtenus
Partie A	VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau – 10 points	Oui	10
	VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée) – 5 pts	Oui	5
Partie B	VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques- 10 pts	Oui	10
	VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres – 1 à 5 pts	80 %	3
	VP.254 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	Oui	Oui
	VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose - 0 à 15 pts	70 %	12
Partie C	VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie - 0/15pts	80 %	13
	VP.257 - Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) – 10 pts	Oui	10
	VP.258 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées – 10 pts	Oui	10
	VP.259 – Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux – 10 pts	Oui	10
	VP.260 – Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement...) – 10 pts	Oui	10
	VP.261 – Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent – 10 pts	Oui	10
	VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans) - 10 pts	Oui	10
	total	120	113

Cet indicateur permet d'évaluer le niveau de connaissance des réseaux d'eaux usées, de s'assurer de la qualité de la gestion patrimoniale et de suivre son évolution, La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 120 en suivant un barème.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable est de **113 points**

IV- COLLECTE / ÉPURATION / BOUES

1- Conformité de la collecte des effluents

	Station épuration de NONANCOURT (11500 EH SANDRE 032743801000)	Station épuration de CRUCEY- VILLAGES (340 EH SANDRE 032812002000)
P.203.3 Conformité de la collecte des effluents aux prescription nationales issues de la directive ERU	100 %	100%
VP.176 Charge entrante en DBO5	393.43 kg DBO5/j	8 kg DBO5/J

2- Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées

	Secteur Nonancourt	Secteur Crucey-Villages
Identification sur plan et visite de terrain pour localiser les points de rejets potentiels au milieu récepteurs (réseaux de collecte des eaux usées non raccordés, déversoirs d'orage, trop pleins de postes de refoulement)	Oui	Oui
Evaluation sur carte et sur base forfaitaire de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel de rejet (population raccordée et charges polluantes des établissements industriels raccordés)	Non (en cours ok pour 2024 suite diag. amont)	Non
Réalisation d'enquêtes de terrain pour reconnaître les points de déversements et mise en œuvre de témoins de rejet au milieu pour d'identifier le moment et l'importance du déversement	Non	Non
Réalisation de mesures de débit et de pollution sur les points de rejet, suivant les prescriptions définies par l'arrêté du 21/07/2015	Oui	Oui
Réalisation d'un rapport présentant les dispositions prises pour la surveillance des systèmes de collecte et des stations d'épuration	Oui	Oui
Connaissance de la qualité des milieux récepteurs et évaluation de l'impact des rejets sur le milieu récepteur	Oui	Oui
Evaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur	Non	Non
Mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du système d'assainissement et des rejets des principaux déversoirs d'orage	Oui	Oui
Pollution collectée estimée en DBO5	393.43 kg DBO5/J	8 kg DBO5/J
Connaissance des rejets en milieu naturel	Oui	Oui

3- Conformité des équipements d'épuration et de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU

	Station épuration de NONANCOURT (11500 EH SANDRE 032743801000)	Station épuration de CRUCEY-VILLAGES (340 EH SANDRE 032812002000)
P.204.3 Conformité des équipements d'épuration aux nationales de la directive ERU	100 %	100%
VP.176 Charge entrante en DBO5	393.43 kg DBO5/j	8 kg DBO5/J
P.205.3 Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux nationales de la directive ERU	100 %	100%

4- Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel

	Station épuration de NONANCOURT (11500 EH SANDRE 032743801000)	Station épuration de CRUCEY-VILLAGES (340 EH SANDRE 032812002000)
VP.210 Nombre de bilans sur 24 h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire conformes	24	1
VP.211 Nombre de bilans sur 24 h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire	24	1
P.254.3 Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel	100 %	100%

5- Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration

	Station épuration de NONANCOURT (11500 EH SANDRE 032743801000)	Station épuration de CRUCEY-VILLAGES (340 EH SANDRE 032812002000)
VP.208 Quantité totale de boues évacuées	183.93 t/MS	/

6- Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation

	Station épuration de NONANCOURT (11500 EH SANDRE 032743801000)	Station épuration de CRUCEY-VILLAGES (340 EH SANDRE 032812002000)
VP.209 Quantité de boues admises par une filière conforme	183.93 t/MS	/
VP.206.3 Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100 %	/

V- ABONNES

1- Nombre d'abonnés / population desservie

COMMUNES	NBRE ABONNES ASST	POPULATION
LA MADELEINE DE NONANCOURT	392	1 167
NONANCOURT	990	2 315
ST LUBIN DES JONCHERETS	1 781	4 090
CRUCEY-VILLAGES	121	277
TOTAUX	3 284	7 849

VP.124 Nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de l'assainissement collectif	3 382
VP.201 Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	97.10 %

2- Nombre de débordements d'effluents chez les usagers

VP. 023 Nombre d'inondations dans les locaux des usagers	0
VP.056 Nombre d'abonnés	3 284
P251.1 Taux d'occurrence	0/1000

Le taux se calcule de la manière suivante :
(Nombre de débordements / nombre d'abonnés) x 1000

3- Taux de réclamations

VP.152 Nombre de réclamations	0
VP. 056 Nombre d'abonnés	3 284
Taux de réclamations	0/1000

Le taux de réclamation exprime le niveau de réclamations écrites enregistrées par le service d'eau, rapporté à 1000 abonnés et sert d'indicateur pour améliorer la qualité de service,
Il se calcule de la manière suivante :
(Nombre de réclamations / nombre d'abonnés) x 1000



VI-INDICATEURS FINANCIERS

1- Volumes vendus

COMMUNES	M3 FACTURÉS	NBRE DE FACTURES
LA MADELEINE DE NONANCOURT	46 033	390
NONANCOURT	80 393	982
ST LUBIN DES JONCHERETS	147 170	1 838
CRUCEY-VILLAGES	10 446	114
TOTAUX	284 042	3 324

Abandons de créances 2023

- * Admissions en non-valeur : 0.00 €
- * Effacements de dettes : 4 721.94 €

2- Recettes d'exploitation de l'année

	Recettes HT
Parts fixes assainissement	85 971 €
Vente d'assainissement (m3 facturés) (1)	622 126 €
Redevances modernisation des réseaux (2)	52 547 €
P.F.A.C (3)	4 160 €
Contrôles de conformité	15 768 €
Apports de matières de Vidange	58 197 €
Prime pour épuration (4)	20 716 €
Travaux (branchements neufs...)	31 289 €
TOTAL RECETTES	890 774 €

Epargne brute 2023 :

(Recettes réelles – Dépenses réelles) :

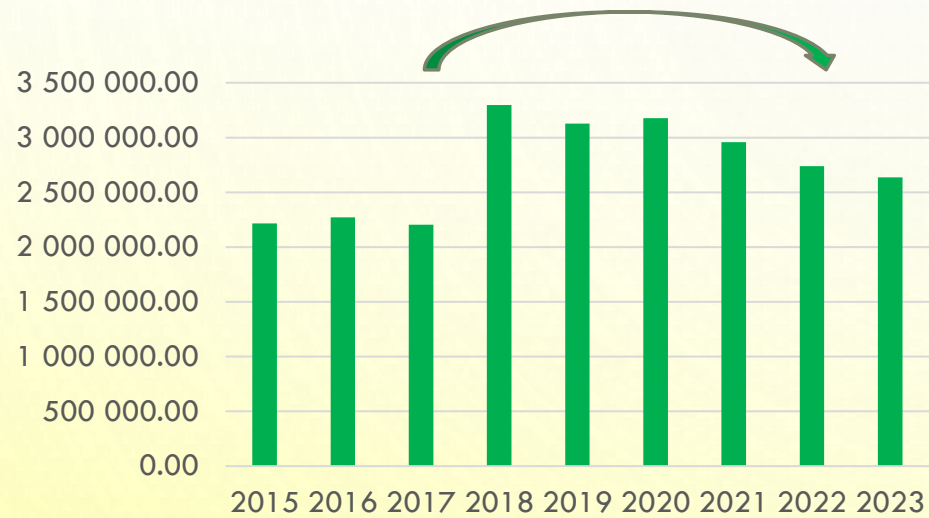
850 706.12 € – 501 154.52 € =

349 551.60 €

- 1) Recettes d'assainissement, hors redevances reversées aux organismes publics
- 2) Redevances pour modernisation des réseaux de collecte (sommes reversées à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie en n+1)
- 3) Participations financières pour l'assainissement collectif
- 4) Baisse de moitié de la prime épuration (prévision d'extinction de ce versement à moyenne échéance)

3- Encours de la dette au 31.12.2023

Evolution de la dette de 2015 à 2023



De 2017 à 2022 : Financement d'un programme pluriannuel de travaux d'extension de réseaux d'eaux usées sur les communes de La Madeleine de Nonancourt, Nonancourt et Saint Lubin des Joncherets : environ 7 000 ml

Encours de la dette au 31/12/2022	2 636 030.64 €
Montant de l'annuité de remboursement	268 348.28 €
➤ Dont en capital	226 946.63 €
➤ Dont en intérêts	41 401.65 €

4- Etat de la dette au 31/12/2023

Date réalisation emprunt	Organisme prêteur	durée	Date de fin	Capital d'origine	dette début d'exercice	Annuité payée dans l'année		dette en fin d'exercice
						intérêts	capital	
2011	AESN	20	2031	632 914,00	322 525,91	0,00	32 252,58	290 273,33
2011	AESN	15	2026	44 403,00	14 801,00	0,00	2 960,20	11 840,80
2011	C E	25	2036	800 000,00	480 000,00	21 996,00	32 000,00	448 000,00
2014	AESN	20	2034	258 144,00	180 700,80	0,00	12 907,20	167 793,60
2017	AESN	15	2032	74 693,00	49 795,35	0,00	4 979,53	44 815,82
2017	CRCA	15	2032	150 000,00	100 000,00	1 010,63	10 000,00	90 000,00
2017	CRCA	19a9m	2037	663 336,67	495 403,27	9 607,88	33 586,68	461 816,59
2019	AESN	15	2034	410 522,00	328 417,61	0,00	27 368,13	301 049,48
2020	CRCA	20	2040	821 000,00	769 687,50	10 258,40	41 050,00	728 637,50
2020	AESN	15	2035	225 308,00	210 287,47	0,00	15 020,53	195 266,94
2023*	CRCA	7	2029	80 733,36	80 733,36	1 364,39	11 533,33	69 200,03
2023*	AESN	13	2035	42 749,85	42 749,85	0,00	3 288,45	39 461,40
TOTAL				4 203 803,88	2 862 977,27	41 401,65	226 946,63	2 636 030,64

* Reprise de 2 emprunts de la commune de Crucey-Villages lors de l'intégration
au 01 janvier 2023 de la compétence assainissement collectif

VII-INVESTISSEMENTS

1- Travaux engagés en 2023 et subventions perçues

➤ Travaux d'investissement :

➤ Etudes réalisées (ou en cours) sur le dernier exercice : 0 €

➤ Travaux réalisés pendant le dernier exercice budgétaire : 170 664 €
(marchés en cours pour la tranche de travaux d'extension de réseaux EU – levés topos – étude géotechnique et diagnostic des réseaux)

➤ Restes à réaliser en dépenses (travaux et études) : 178 000 €

➤ Subventions perçues :

➤ Subventions de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie : 3 843 €
(Solde de la mission d'AMO dans le cadre du diagnostic des réseaux EU)

➤ Subventions des Conseils départementaux Eure et Eure et Loir : 0 €
(SOLDE de l'étude de diagnostic et marché d'AMO et maîtrise d'œuvre de la dernière tranche de travaux d'extension de réseaux EU en attente)

➤ Restes à réaliser en recettes : 126 630 €

2- Le service assainissement en quelques chiffres

➤ **Montant des amortissements : 424 087 €**

➤ **Projets d'études et travaux 2024 : 1 028 000 €** (dont 178 000,00 € de report 2023)

- Poursuite du projet de travaux d'extension de réseaux d'eaux usées (dernière tranche – démarrage des travaux courant du second trimestre 2024).
- Engagement d'un nouveau programme de réhabilitation de réseaux d'eaux usées à la suite de l'étude de diagnostic (programmation pluriannuelle – engagement en 2024 des études préalables) ;